

Moncigale, filiale de Marie Brizard, met le rosé en canette

Le producteur vise d'abord l'export, notamment les marchés américains et anglais.

Par Guillaume Mollaret

Publié le 10 juillet 2020 à 21:13, mis à jour le 10 juillet 2020 à 21:13



Crédit : Sébastien Le Couster

En bouteille, en cubi, en caisse-outré (aussi appelée bag-in-box), en poche souple, le vin se décline dans tous les contenants y compris... en canette! Largement répandu aux États-Unis, ce mode de consommation demeurerait à ce jour inconnu dans l'Hexagone. L'un des plus importants producteurs de rosé en France, la marque Moncigale (groupe Marie Brizard Wine & Spirits), dont les chais se trouvent à Beaucaire (Gard), brise un tabou en investissant dans une ligne de production pouvant remplir jusqu'à 3 millions de canettes par an.

Les premières trouveront leur place dans la grande distribution, la restauration en livraison, et quelques festivals dès cet été. *«Il s'agit de canettes de 25 cl de rosé IGP Méditerranée»*, explique Franck Bourguignon, directeur du développement des ventes de Moncigale. En France, les canettes seront vendues à l'unité (2 euros environ). Mais Moncigale vise d'abord l'export, notamment les marchés américains et anglais. *«Le marché de la canette pèse plusieurs centaines de millions de dollars aux États-Unis, est en croissance dans ce pays. Nous ne voulons pas rater le coche.»* Moncigale cible également la restauration dans les transports et notamment l'avion. C'est la raison pour laquelle sa ligne de production est adaptée aux canettes de 18,7 cl, le format d'usage en vol. Seul acteur du marché du vin à proposer ce format en France, Moncigale suscite l'intérêt de plusieurs acteurs de la filière viticole. Des mises en canettes pour le compte d'autres caves ont déjà été opérées par la filiale de Marie Brizard.